



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 26949

Texte de la question

Mme Audrey Linkenheld attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la répartition des crédits affectés aux centres sociaux dans le département du Nord. Les dépenses consacrées par la Caisse nationale d'allocations familiales au titre de la fonction « animation de la vie sociale » se sont élevées à 207 millions d'euros en 2011. À ce financement fixé au niveau national, s'ajoutent des dotations affectées par chaque CAF sur son territoire. Les 147 centres sociaux du département du Nord ont ainsi été financés à hauteur de 18 millions d'euros en 2011 (10,3 millions au titre de la prestation de service CNAF ; 8 millions de dépenses sur fonds propres de la CAF du Nord). Elle lui demande de préciser les critères présidant à la répartition de ces financements sur le territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Audrey Linkenheld](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26949

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5234